

# CAHIER DES CHARGES COMPETITIONS LIGUE

Le présent Cahier des Charges a pour objet de préciser les conditions matérielles dans lesquelles doivent se dérouler les compétitions de Badminton dont l'organisation est déléguée par la Ligue de Normandie de Badminton à un organisme affilié (comité départemental, club) et de fixer les responsabilités respectives de l'organisateur délégué et de la Ligue.

(\*) 7 terrains sur 2 jours et 12 terrains sur 1 journée

Compétitions	Nbr Terrains	Capacité public	Charge ligue	Charge club organisateur
<b>Responsabilités Générales</b>				
<b>Championnat de Normandie Adultes</b>	<b>17</b>	<b>200</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la déclaration, l'autorisation puis l'homologation de la compétition.</li> <li>- la rédaction de la plaquette d'information.</li> <li>- la désignation des officiels de terrains de la compétition* (JA, Arbitres,...) et leur prise en charge (indemnités, déplacement, hébergement). La prise en charge de la restauration des arbitres.</li> <li>- la gestion des inscriptions, les tableaux, les convocations, les échéanciers et planning des matchs</li> <li>- la fourniture du matériel de mise en valeur de la FFBaD et de la Ligue de Normandie sur la compétition (banderoles, kakémonos,...)</li> <li>- la promotion de la compétition sur le territoire régional (plaquette, feuille d'inscription, dossier de presse,...) auprès des Clubs, des comités, de ses partenaires et des instances régionales (Conseil Régional, Direction Régionale Jeunesse et Sports, ...)</li> <li>- les récompenses pour chaque compétition Régionale.</li> </ul> <p>* A l'exception du Circuit Interrégional Jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la réservation de la salle</li> <li>- l'aménagement de l'aire de jeu,</li> <li>- la fourniture des équipements nécessaires au bon déroulement de la compétition (poteaux et filets classés FFBaD, chaises d'arbitres, bannettes des joueurs, caisses pour les volants, ...)</li> <li>- la mise à disposition d'un espace permettant la promotion des partenaires de la Ligue (notamment l'espace adéquat pour le partenaire sportif)</li> <li>- l'installation et la gestion de la table de marque (ordinateur, imprimante, chaises, ...)</li> <li>- l'accueil des joueurs et officiels de terrain</li> <li>- la prise en charge de la restauration des juges arbitres.</li> <li>- l'accueil et la gestion des invités, des partenaires et des médias.</li> <li>- la déclaration de la manifestation auprès des autorités locales (police, pompiers,...)</li> <li>- la promotion locale de la compétition (mairie, médias, ...)</li> <li>- la mise à disposition d'un dispositif de premier secours,</li> <li>- la mise en place d'un système de restauration avec si possible des produits locaux à des tarifs raisonnables. L'organisateur communique à la ligue "plaquette d'informations", au plus tard un mois avant l'événement, qui permettra d'informer les joueurs et officiels des conditions d'accueil pendant la compétition. Les informations contenues sont les suivantes :</li> <li>- nom et adresse du lieu de la compétition</li> <li>- particularités du lieu de la compétition</li> <li>- liste des lieux d'hébergement (hôtels, gîtes, ...) et de restauration (cafétéria, pizzeria, ...) à proximité du lieu de</li> </ul>
<b>Volant Roses</b>	<b>7</b>	<b>150</b>		
<b>Master Vétérans</b>	<b>7</b>	<b>150</b>		
<b>Championnat de Normandie Jeunes</b>	<b>12</b>	<b>300</b>		
<b>Trophée Régional Jeunes</b>	<b>7 ou 12 (*)</b>	<b>100</b>		
<b>Inter-clubs Régional Jeunes</b>	<b>12</b>	<b>100</b>		
<b>Inter-CODEP Régional Jeunes</b>	<b>7</b>	<b>150</b>		

	<p>la compétition,  - autres informations utiles (inscriptions à un repas/petit déjeuner sur place, restauration sur site, ...).  Ce document sera validé et diffusé par la Ligue de Normandie de Badminton.</p>
Officiels techniques	Lieu de la compétition
<p>Juges-Arbitres / Arbitres / Conseillers en arbitrage ou en juge-arbitrage  La Commission Ligue des Officiels Techniques (CLOT) nomme :  - les Juge-Arbitres de la compétition  - les Arbitres qui officieront sur la compétition,  - les Conseillers en Juge-Arbitrage (CEJAR) et en Arbitrage (CEAR) qui assureront la validation des JA/Arbitres et/ou leur formation continue.</p>	<p>L'organisateur garantit :  - la disponibilité du lieu de la compétition selon les horaires indiqués à la Ligue  - l'aménagement de l'aire de jeu comportant le nombre de terrains prescrit :  • chaque terrain identifié clairement  • 2 caisses par terrain si possible (pour les affaires des joueurs)  • moyens de nettoyage (serpillère ou balai spécifique)  • toute source de lumière occultée si possible  • délimitation (panneaux, barrières, rubalise, ...) afin de garantir aux joueurs une surface leur permettant de jouer en toute sécurité.  • chaises d'arbitrage, ou simples chaises le cas échéant, en fonction du nombre d'arbitres présents.  - au moins deux vestiaires (avec douches) identifiés hommes et femmes  - des sanitaires clairement identifiés (hommes, femmes)  - la mise à disposition d'un espace d'entraînement/échauffement si possible  - <b>Prévoir un local pour le contrôle antidopage</b></p>
Déroulement de la compétition	
<p>Le déroulement de la compétition est sous la responsabilité du Juge-Arbitre principal, en relation avec la table de marque et son responsable (GEO) mandaté par l'organisateur.</p>	
	<p>Les personnes présentes à la table de marque devront avoir été préalablement formées au logiciel utilisé pour gérer la compétition.  Il est demandé à la table de marque, la présence d'au moins :  - 3 personnes du Comité d'Organisation au début de chaque journée,  - 2 personnes durant le reste de la compétition.</p>
Cérémonies protocolaires	
<p>L'organisateur et le Juge-Arbitre principal <b>en lien avec le Président ou son représentant</b> devront porter une attention particulière aux cérémonies protocolaires qui doivent se dérouler de façon fluide tout en limitant leur durée.  En cas de présence de représentants des partenaires de l'organisateur sur la compétition, ces derniers pourront participer à la remise des récompenses ou à des événements promotionnels selon les modalités définies conjointement par la Ligue et l'organisateur</p>	